

PAYS DU MASSIF DU BUGEY



L'ÉCHAPPÉE DU RHÔNE

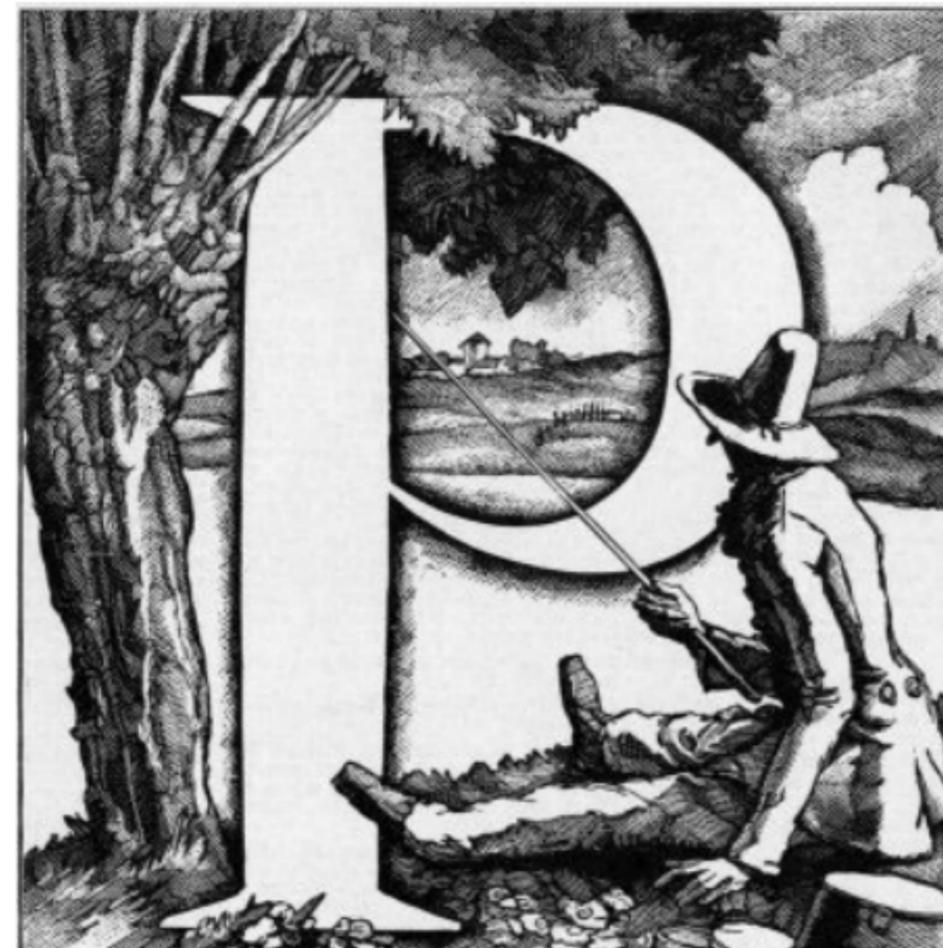
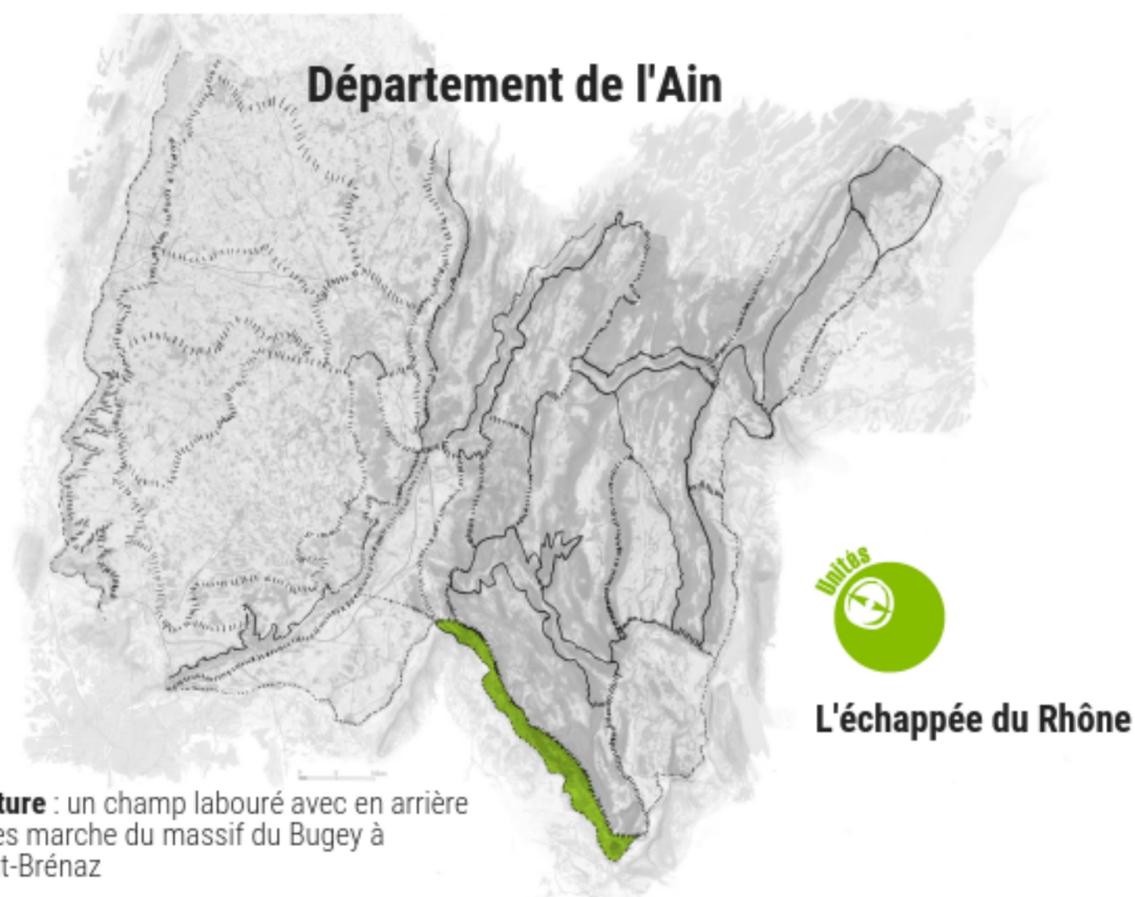
Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2017 // n°27



Carnet d'unité de paysage

Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux douze unités composant le Pays "*massif du Bugey*".

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de l'échappée du Rhône. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.



Unité L'échappée du Rhône

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain

Atlas des paysages 2017

 **CAUE** de l'**AIN**
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : villes et villages

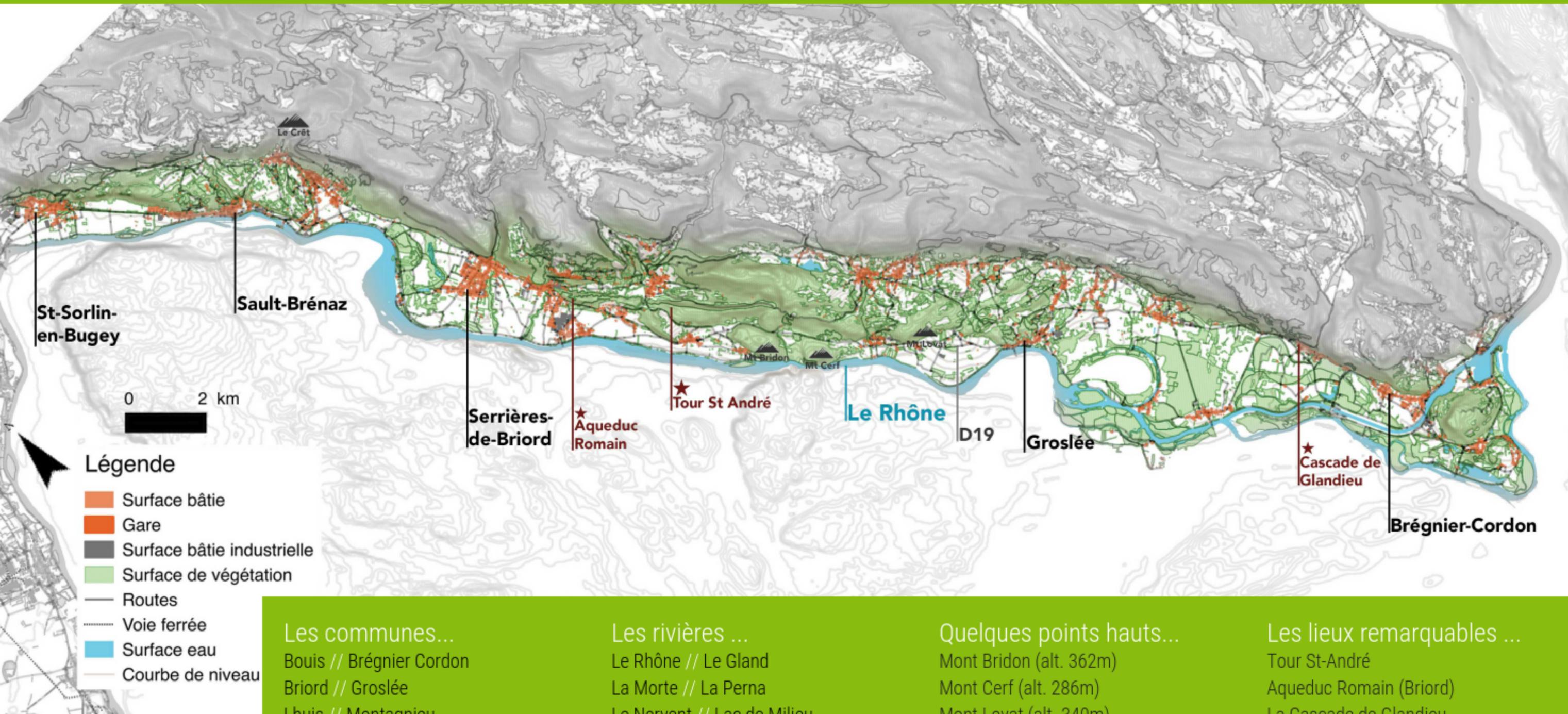
AGIR

- D'Hier à aujourd'hui... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



CONNAÎTRE

Présentation de l'unité - Carte



Les communes...

Bouis // Brégnier Cordon
Briord // Groslée
Lhuis // Montagnieu
St Benoît
St Sorlin en Bugey
Sault Brénaz
Serrière de Briord // Villebois

Les rivières ...

Le Rhône // Le Gland
La Morte // La Perna
Le Nervent // Lac de Milieu
R.de Compièrre // R.de la Brive //
R.de La Gorge // R.du Moulin //
R.du Pisserot // R. des Marais //
Bief du creux du Pont

Quelques points hauts...

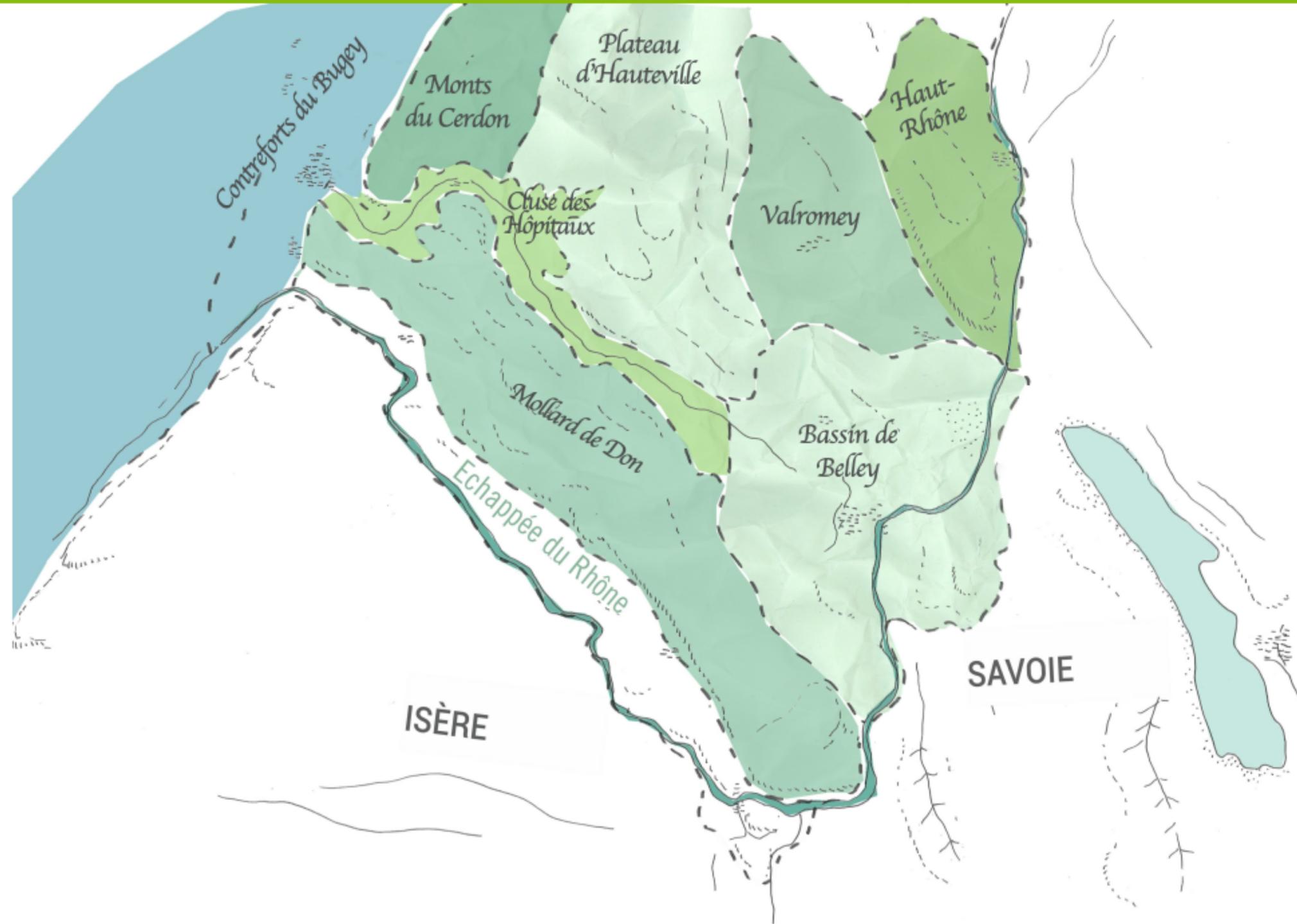
Mont Bridon (alt. 362m)
Mont Cerf (alt. 286m)
Mont Lovat (alt. 340m)
Le Crêt (alt.516m)

Les lieux remarquables ...

Tour St-André
Aqueduc Romain (Briord)
La Cascade de Glandieu

CONNAÎTRE

Présentation de l'unité - Délimitation



Comment délimiter les unités de paysage ?

La position et la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs marqués ou d'un usage de l'espace contrasté. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.

CONNAÎTRE

Description d'ensemble

L'échappée du Rhône

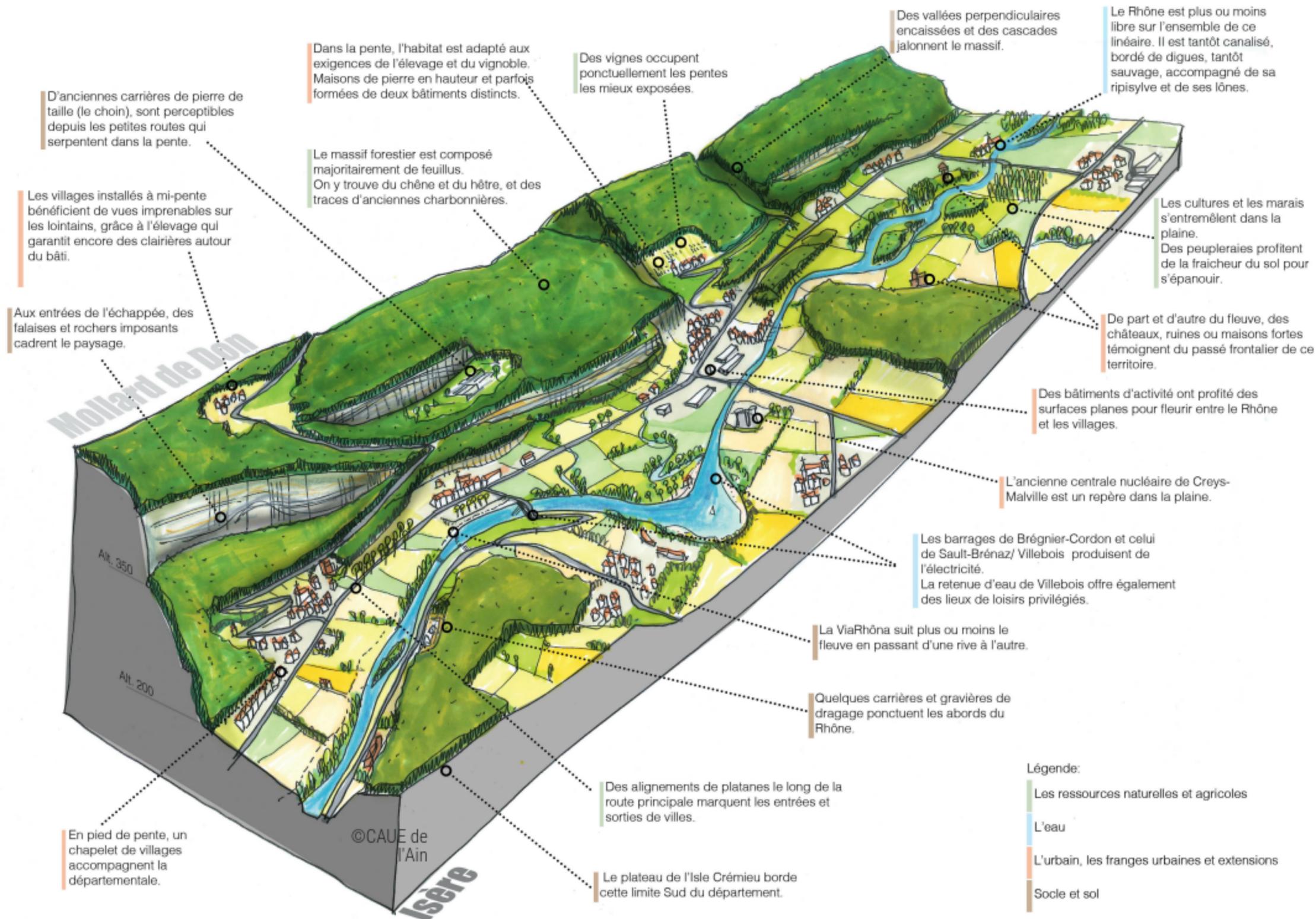


- Un ruban de terre en pied de montagne léché par le grand fleuve.
- Hier les villages entretenaient une relation plus ou moins étroite avec le fleuve: certains à l'abri de ses caprices se sont installés sur les premières pentes, les autres se sont accrochés à lui pour former des petits ports. Aujourd'hui cette intimité s'est estompée.-

CONNAÎTRE

Les caractères de l'unité

L'Échappée du Rhône



CONNAÎTRE

Traits et portrait - La silhouette du vieux village de Saint-Sorlin-en-Bugey se devine, derrière les nouveaux quartiers en lisière des champs.



CONNAÎTRE

Traits et portrait - Les alignements de platanes accompagnent la départementale 19 qui traverse l'échappée du Rhône sur toute sa longueur.



CONNAÎTRE

Traits et portrait - Certains villages se sont installés loin des caprices du Rhône et d'autres sur ses rives (ancien port).



CONNAÎTRE

Traits et portait - Le Rhône offre de grands plans d'eau où se mêlent les activités et loisirs nautiques.



CONNAÎTRE

Traits et portait - Les terres agricoles côtoient des infrastructures de production d'énergie.



CONNAÎTRE

Traits et portrait - Un bâti traditionnel installé dans la pente, lié à la culture de la vigne sur les versants exposés.



Évolution du tissu urbain

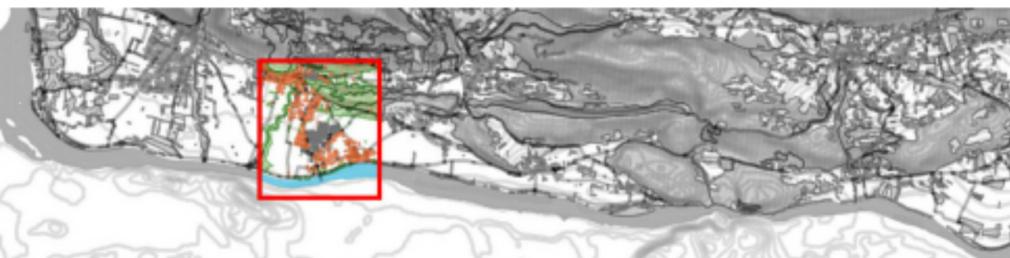
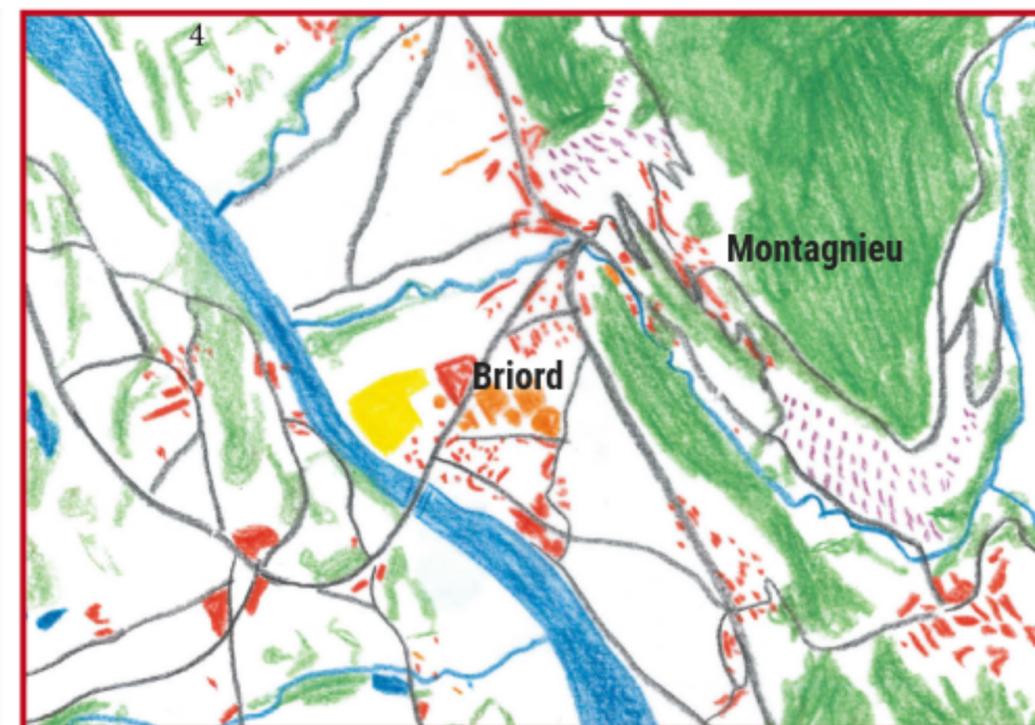
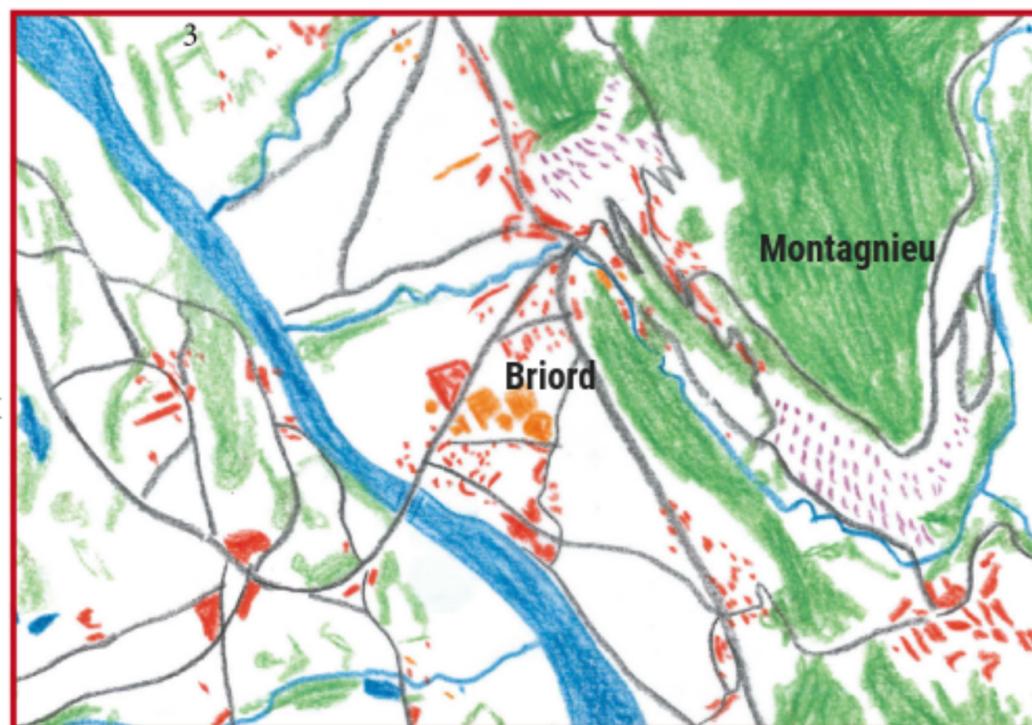
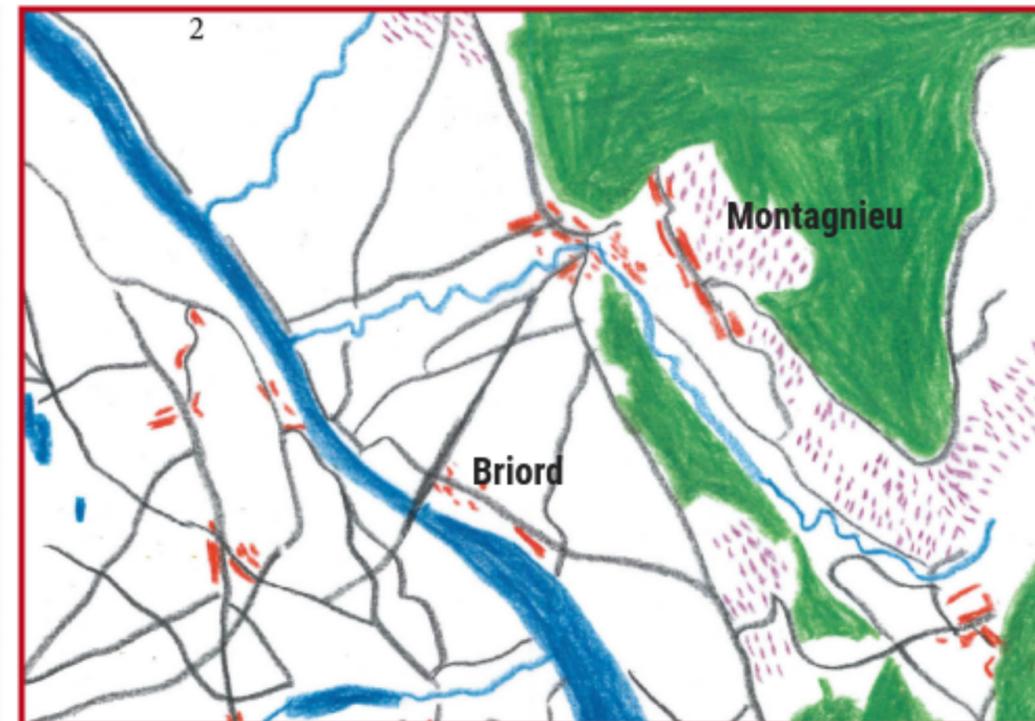
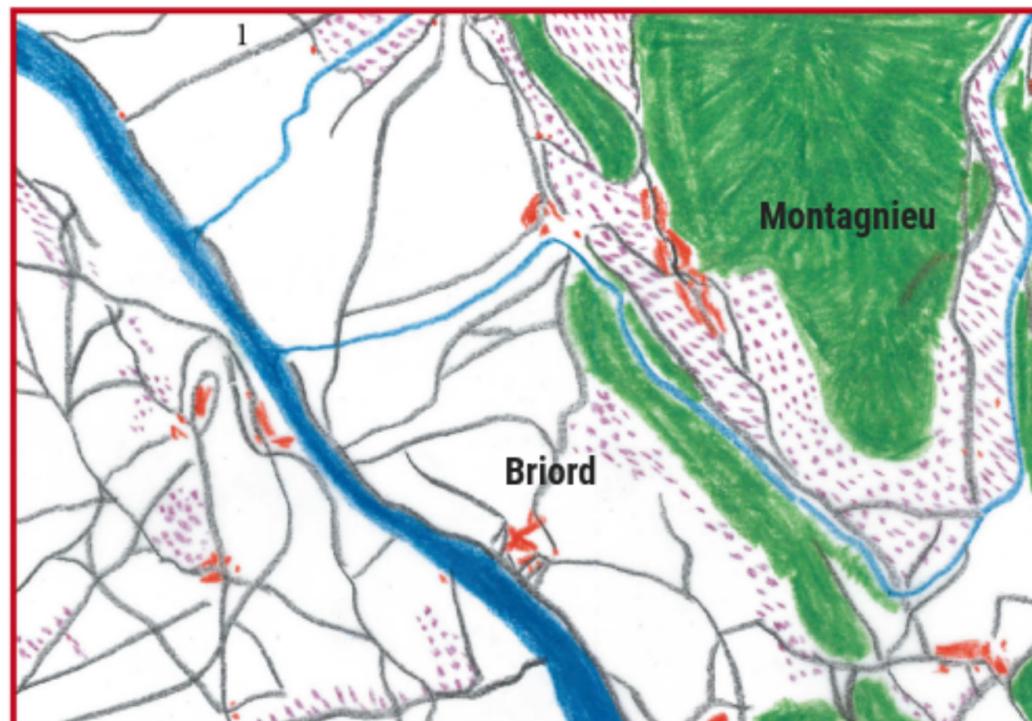
1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail2015)
4. Projection 2050 (IGN 2015 et projet SCoT BUCOPA 2016)

Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie (rouge), industries (orange) et projets (jaune)
-  Surface de forêt
-  Les rivières

Le village de Briord, ancien port de commerce, installé stratégiquement sur les rives du Rhône, s'est développé sur les terres agricoles le long de la départementale D19. Aujourd'hui Briord s'étend jusqu'au pied de Montagnieu créant un ruban dense qui ne cesse de se densifier et efface cette proximité ténue au Rhône et à la montagne.

[Découvrir l'évolution du foncier sur le département et par commune \(Cerema\)](#)



AGIR

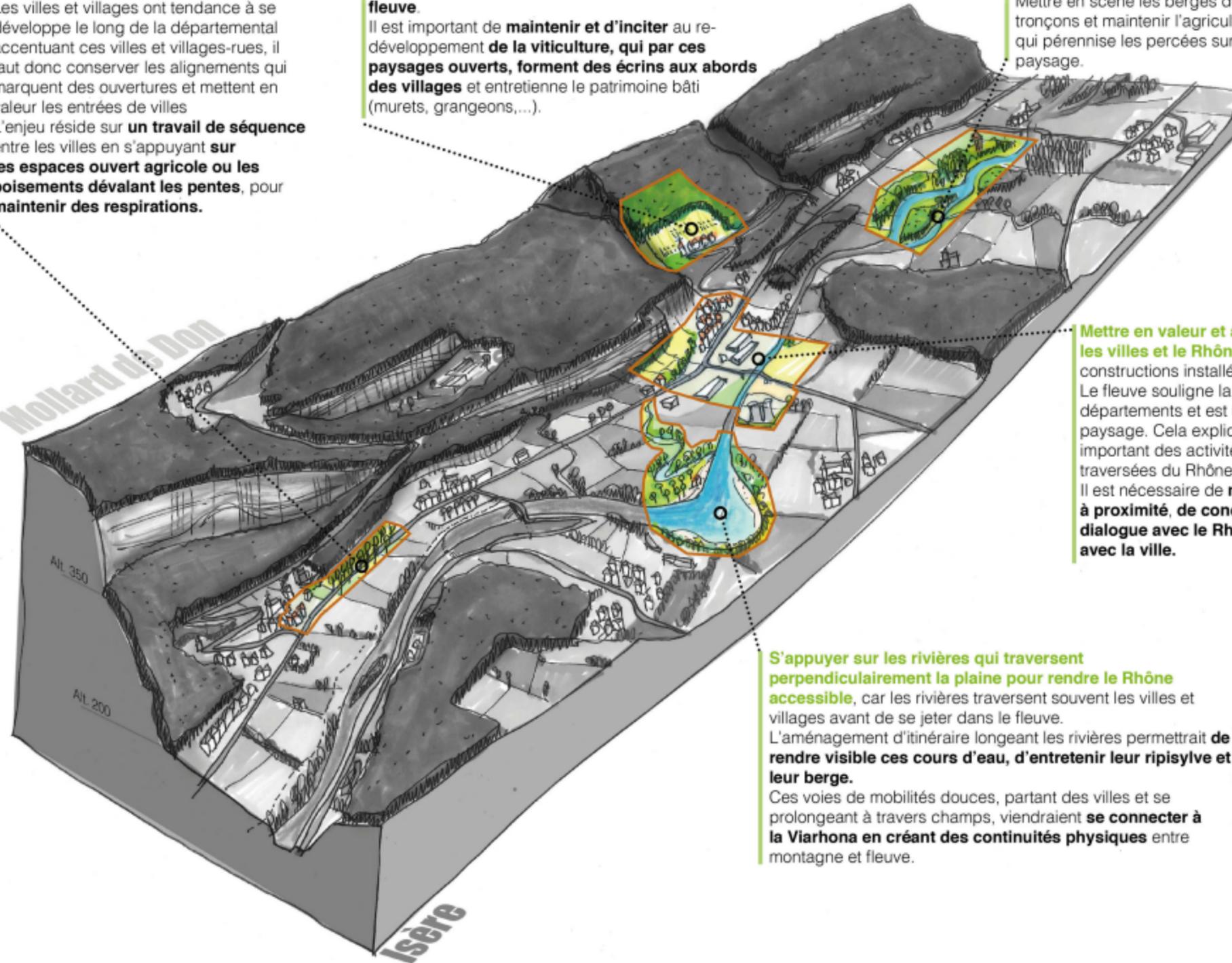
D'hier à aujourd'hui ... et demain? -

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

Tenir les villes et villages à distance et consolider les continuités naturelles entre montagne et fleuve, pour éviter les conurbations et une banalisation des paysages de l'échappée.
Les villes et villages ont tendance à se développer le long de la départemental accentuant ces villes et villages-rues, il faut donc conserver les alignements qui marquent des ouvertures et mettent en valeur les entrées de villes
L'enjeu réside sur **un travail de séquence** entre les villes en s'appuyant **sur les espaces ouverts agricole ou les boisements dévalant les pentes**, pour **maintenir des respirations**.

Mettre en évidence le tissu ancien accroché à la montagne, notamment en pérennisant la culture de la vigne qui le met en valeur.
L'installation en **belvédère** de ces villages **offre de nombreux points de vue sur les paysages du fleuve**.
Il est important de **maintenir et d'inciter** au re-développement **de la viticulture, qui par ces paysages ouverts, forment des écrans aux abords des villages** et entretienne le patrimoine bâti (murets, grangeons,...).

Ouvrir et entretenir des percées et accès dans la ripisylve du Rhône, en travaillant sur un rythme avec les plantations de peuplier.
Le Rhône **se devine que grâce à sa ripisylve dense** perçue depuis les **grandes ouvertures agricoles**.
Mettre en scène les berges du Rhône en ouvrant des tronçons et maintenir l'agriculture et les pâturages qui pérennise les percées sur cet événement dans le paysage.



Mettre en valeur et aménager le lien entre les villes et le Rhône, en soignant toutes constructions installées sur les axes le traversant.
Le fleuve souligne la frontière entre les départements et est un événement dans ce paysage. Cela explique le développement important des activités proche notamment des traversées du Rhône.
Il est nécessaire de **maîtriser les aménagements à proximité, de concevoir tout projets en dialogue avec le Rhône** et de **choyer les liens avec la ville**.

S'appuyer sur les rivières qui traversent perpendiculairement la plaine pour rendre le Rhône accessible, car les rivières traversent souvent les villes et villages avant de se jeter dans le fleuve.
L'aménagement d'itinéraire longeant les rivières permettrait **de rendre visible ces cours d'eau, d'entretenir leur ripisylve et leur berge**.
Ces voies de mobilités douces, partant des villes et se prolongeant à travers champs, viendraient **se connecter à la Viarhona en créant des continuités physiques** entre montagne et fleuve.

Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité

- Agrafier le Rhône à ses rivages -

Quand les élus prennent le parti du paysage dans les projets

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT BUgey COtière Plaine de l'Ain, le syndicat mixte a souhaité **forger une stratégie de projet grâce aux paysages.**

Pour faire suite à la première étape de "RandoSCoT" (visites de terrain), **un atelier PaysageSCoT** (groupe d'élus travaillant sur table autour des objectifs de qualité de paysage) a été organisé pour **initier un mouvement collectif et participatif** autour de ce sujet sur le territoire BUCOPA.

Il en est ressorti, à la suite de plusieurs exercices, des plans de paysage (synthétisés ici) répondant à l'objectif de qualité de l'unité de paysage de l'Échappée du Rhône.



- Le rêve des élus pour l'unité -

"Mieux intégrer les nouvelles activités au paysage de bord de fleuve et développer un riche maillage de chemins depuis la montagne, traversant les villages et allant jusqu'au Rhône."



Travaux réalisés en atelier PaysageSCoT par des élus le 13.11.16



Projet de paysage proposé par les élus Entre Montagnieu et Briord

* Deux belvédères et une rivière

Mettre en valeur 2 belvédères de part et d'autre de la plaine alluviale

Ouvrir des chemins longeant la Brive, sa ripisylve et des parcelles en culture depuis la montagne jusqu'au fleuve (dans l'axe des deux belvédères).

* Du fleuve aux pieds du coteau

Choyer le chemin de halage

Créer un chemin en diagonale depuis Serrières

Soigner les entrées de ville

Planter les bords de la RD19 et la doubler d'un chemin pour les modes doux

Requalifier les façades de Ligne Roset

* La place du fleuve // la place de la montagne

Créer deux places publiques à l'emplacement des deux carrefours actuels :

«une place du Rhône» à proximité de la route du pont de Briord

«une place de la montagne» dans le quartier des granges

* Le nouveau quartier du fleuve

Accueillir des équipements comme un parc, un skatepark et un plan d'eau entre le fleuve et le collège.

Déplacer le parking en second plan et le mutualiser avec celui du collège.

Irriguer le futur quartier du collège par les chemins.

Offrir un parvis au collège grâce à la grande place du Rhône qui occuperait l'actuel parking du supermarché.

AGIR

Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage

- Agraffer le Rhône à ses rivages -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat
34, rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.org

www.atlasdespaysagesdelain.com